

Attestation sur l'honneur de nettoyage du matériel

Cette attestation doit être remplie et signée par le producteur adhérent à Bio Cohérence.

Dans le cadre de l'utilisation de matériel en commun avec des producteurs non bio, présentant un risque de contamination par des OGM ou des produits phytosanitaires (*voir annexe III du cahier des charges de Bio Cohérence*),

je, soussigné(e) M./Mme,
[Nom et prénom du producteur]

atteste effectuer moi-même le nettoyage avant toute utilisation de ce

matériel :
[Préciser le matériel concerné]

A, le

Signature :